

Cartographie informative des zones inondables de Midi-Pyrénées

OBJECTIF

LIMITES DE L'ÉTUDE

QUELQUES DÉFINITIONS

PRÉSENTATION

OBJECTIF

Cette carte, réalisée dans le cadre du contrat de plan entre l'Etat et le Conseil Régional Midi-Pyrénées, vise à informer les citoyens et les décideurs sur le risque d'inondation.

Elle n'a pas de portée réglementaire et ne peut se substituer à un document d'urbanisme tel que le Plan d'Occupation des Sols (POS) ou le Plan de Prévention des Risques (PPR).

Néanmoins, elle permet aux citoyens et aux responsables, élus ou administratifs, de mieux apprécier l'étendue des zones qui présentent un risque d'inondation important ou qui favorisent l'étalement des eaux. Elle est un outil d'information et d'aide à la décision.

L'ensemble des cartes est assemblé, par bassin hydrographique, dans un atlas cartographique de l'ensemble des zones inondables de la région Midi-Pyrénées, disponible auprès des services de l'État ou du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Cette carte peut être reproduite, sauf à des fins commerciales.

Elle trace le contour des zones le plus fréquemment inondées ainsi que la limite des plus hautes eaux connues.

La démarche employée allie l'hydrologie (la connaissance des cours d'eau et la dynamique de leur débit) et la géomorphologie fluviale (l'analyse des formes du relief du fond de la vallée).

L'ensemble des données disponibles a été pris en compte et analysé : études, archives, informations hydrologiques...

LIMITES DE L'ÉTUDE

L'échelle adoptée est le 1/25 000. La précision est donc de l'ordre de 25 mètres (1 mm. sur la carte). C'est pourquoi il est illusoire de chercher un renseignement précis à l'échelle d'une parcelle. **Agrandie par photocopie, la carte ne sera pas plus précise.** Elaborée à l'échelle du 1/25 000, cette carte a été reproduite au 1/30 000 pour les besoins de l'édition. Un centimètre sur la carte représente donc 300 mètres dans la réalité.

Une autre limite de l'étude est le type d'inondation étudié : **le débordement du cours d'eau.** N'ont pas été cartographiées les inondations par remontée de nappe ou du type du ruissellement pluvial urbain. La présence d'eau dans un fond de cuvette, une doline par exemple, relève d'un autre phénomène hydrologique naturel et n'est donc pas porté sur cette carte.

La cartographie est très complète mais n'est pas exhaustive :

- des pluies très fortes mais très localisées (orages) peuvent provoquer des crues localement puissantes mais qui perdent très vite cette puissance vers l'aval du bassin. Le phénomène est si ponctuel dans le temps et dans l'espace (il peut survenir partout) qu'il n'est pas possible de le cartographier.
- certains ruisseaux ou "rus", en général les plus petits, n'ont pas été étudiés.

QUELQUES DÉFINITIONS

Encaissant : limite externe du fond alluvial. Au delà, on quitte le fond alluvial pour le versant. Il peut être abrupt et net ou en glacis et peu incliné. Les grandes inondations historiques sont inscrites à l'intérieur de l'encaissant.

Chenal de crue : forme linéaire inscrite en creux dans la plaine inondable. Les chenaux de crue sont des secteurs de mise en vitesse de l'écoulement. Les courants sont susceptibles de provoquer des destructions d'obstacles, des affouillements ou des accumulations de bancs de graviers et sable.

Digue, levée : accumulation linéaire de terre généralement issue de matériaux de construction, en relief sur la plaine inondable et devant protéger celle-ci ou une partie de celle-ci de la montée des eaux. Les digues et remblais réduisent donc la largeur du plancher inondable ce qui influe sur les terres inondables d'aval. Par ailleurs, des travaux effectués par le passé pour franchir les rivières, traverser les vallées, mettre en culture des terres alluviales, voire y installer des constructions, modifient la dynamique des crues.

Hauteur à l'échelle : cette icône indique la plus grande hauteur lue à l'échelle de la station dont les données ont été systématiquement relevées. Le nom de la station est indiqué dans le cartouche attaché à la carte.

Information ponctuelle de crue : la date de la crue connue est portée dans une icône noire.

e = épaisseur de la lame d'eau en ce point,

z = altitude NGF (Nivellement Général de la France) atteinte par la crue,

R = hauteur de la crue reportée sur un repère (pile de pont, mur...).

L'icône rouge est une catégorie particulière d'information ponctuelle, les **PHEC** ou Plus Hautes Eaux Connues ; il s'agit de l'inondation la plus importante dont les traces sont conservées par des repères de crues, des données hydrologiques...



REGION
MIDI
PYRENEES

PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Cartographie informative des zones inondables de Midi-Pyrénées

BASSIN DU LANNEMEZAN

Dépt. de la Haute-Garonne

31

Carte I.G.N.

2043 - 1

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 |

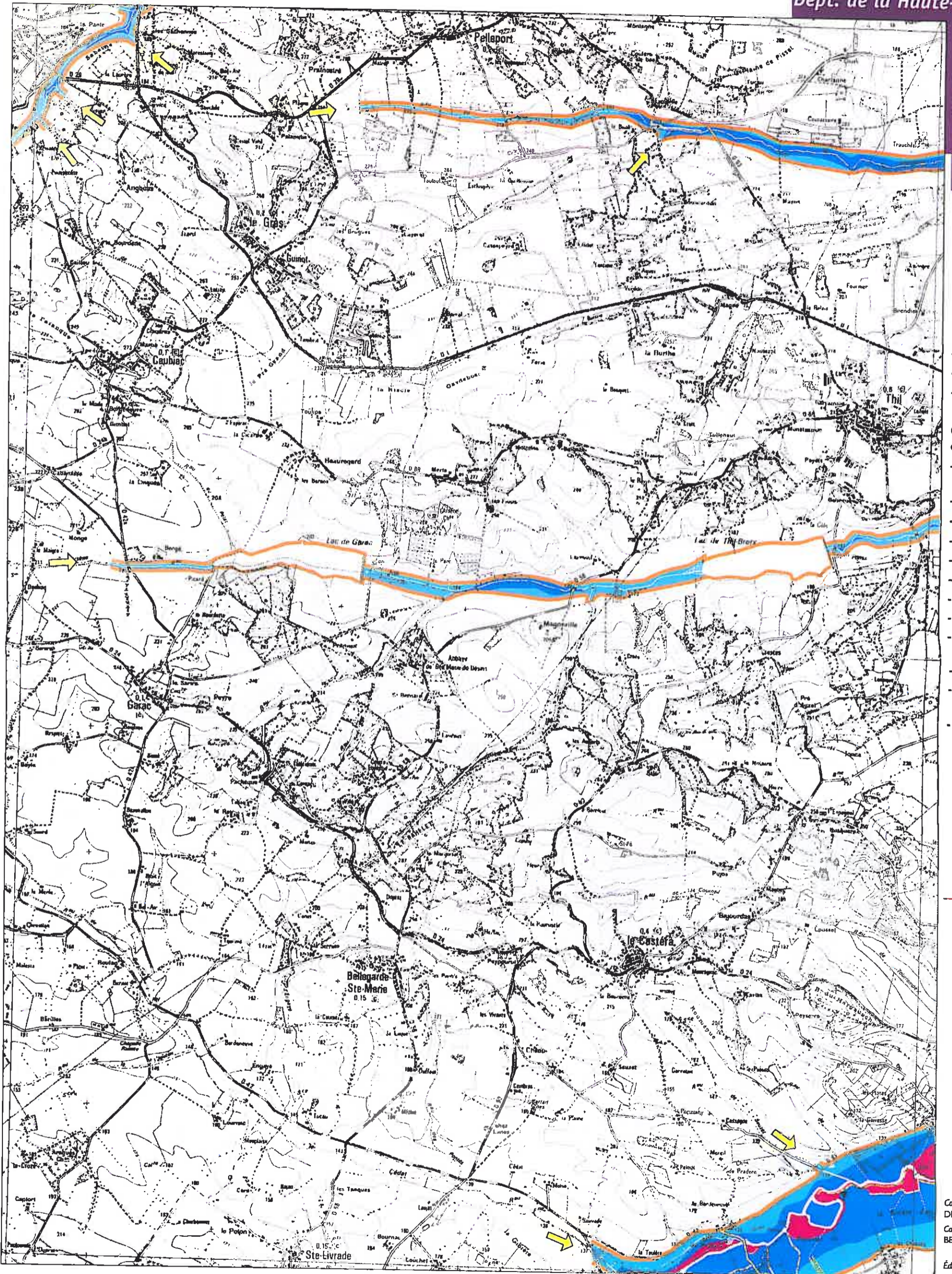
L'ISLE-JOURDAIN
(32)

RIVIÈRES ÉTUDIÉES :

- ARSÈNE
- MARGUESTAUD
- MERDANS
- SAVE

COMMUNES CONCERNÉES :

- BELLEGARDE-SAINTE-MARIE
- CADOURS
- CAUBIAC
- GARAC
- LAUNAC
- LE CASTÉRA
- LE GRÈS
- PELLEPORT
- PRADÈRE-LES-BOURGUETS
- PUYSSÉGUR
- SAINTE-LIVRADE
- THIL



Conduite de l'opération :
DIREN de Midi-Pyrénées
Cartographie établie par :
BETURE-CEREC

Édition :
novembre 2000

Zones inondables

| | | | |
|--|--|---|---|
| lit ordinaire | crue très fréquente (d'ordre annuelle) | chenal de crue | hauteur à l'échelle |
| crue fréquente (retour de 5 à 15 ans) | crue exceptionnelle | flux d'inondation locale et limite de l'étude | information ponctuelle de crue |
| encaissant (suite extrême des crues historiques) | de pente abrupte | digue, remblai, levée | PHIEC : Plus Hautes Eaux Connues |
| de pente faible | | | R = repère de crue Z = altitude e = épaisseur d'eau |

Stations de référence
Isle Jourdain (Save)
code hydro : O 2522910
Grenade (Save)
code hydro : O 2562920

Documents de référence
Photographies aériennes, mission IGN 1993.
Photographies aériennes, DDE 31, crue du 20.02.1971 (Save).
PPR inondation du bassin de la Garonne Amont, DDE82.
Carte (1/20000) des champs d'inondations de la crue du 20.02.1971, DDE 31 (Save).
Carte (1/70000) de la morphologie fluviale de la Save (de St Paul à la Garonne), SOGREAH, 1991.

Carte I.G.N. au 1/25 000 - Édition 1990 - Autorisation n° 217 001 - conception et réalisation graphique les GUYONS - Toulouse



REGION
MIDI
PYRENEES

CONSEIL
REGIONAL

PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES
PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Cartographie informative des zones inondables de Midi-Pyrénées

BASSIN DU LANNEMEZAN

Dépt. de la Haute-Garonne

31

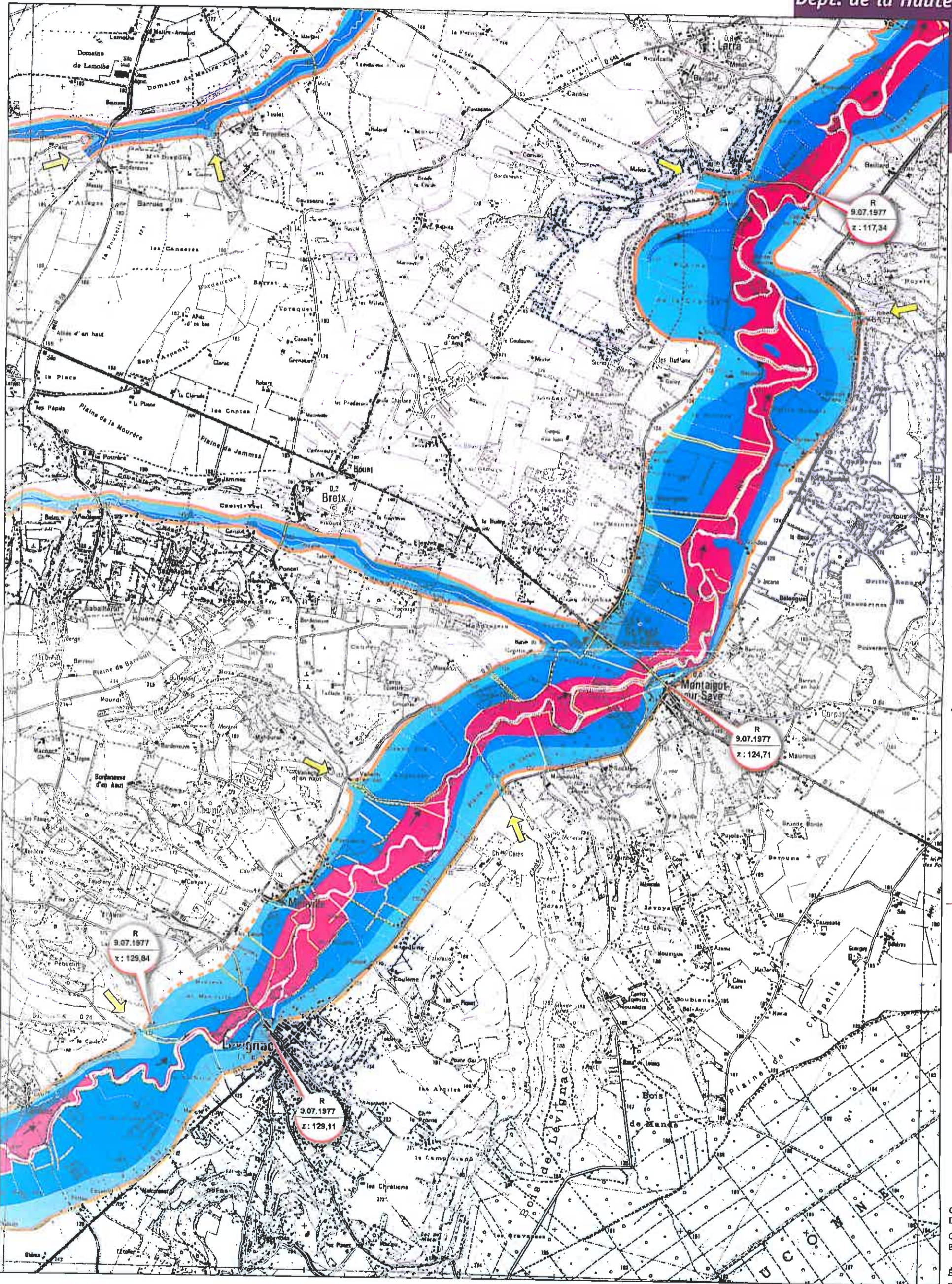
Carte I.G.N.
2043 - 2

1 2 3 4
5 6 7 8

L'ISLE-JOURDAIN
(32)

RIVIÈRES
ÉTUDIÉES :
- ARSÈNE
- MERDANS
- SAVE

COMMUNES
CONCERNÉES :
- BRETX
- DAUX
- LARRA
- LAUNAC
- LE CASTÉRA
- LÉVIGNAC
- MENVILLE
- MERVILLE
- MONTAIGUT-
SUR-SAVE
- PRADÈRE-LES-
BOURGUETS
- SAINT-PAUL-
SUR-SAVE
- THIL



Conduite de l'opération :
DIREN de Midi-Pyrénées
Cartographie établie par :
BETURE-CEREC
Édition :
novembre 2000

• Zones inondables •

| | | | |
|--|--|---|-----------------------|
| lit ordinaire | crue très fréquente (d'ordre annuelle) | crue fréquente (retour de 5 à 15 ans) | crue exceptionnelle |
| encaissant (limite extérieure des crues inhabituelles) | chenal de crue | flux d'inondation locale et limite de l'étude | digue, remblai, levée |
| de pente abrupte | hauteur à l'échelle | information ponctuelle de crue | R = repère de crue |
| de pente faible | PHEC : Plus Haute Eau Commune | e = épaisseur d'eau | |

1 0 1 km

Stations de référence
Isle Jourdain (Save)
code hydro : O 2522910
Grenade (Save)
code hydro : O 2562920

Documents de référence
Photographies aériennes, Mission IGN 1993.
Photographies aériennes, DDE 31, crue du 20.02.1971 (Save)
PPR inondation du bassin de la Garonne Amont, DDE82.
Carte (1/20000) des champs d'inondations de la crue du 20.02.1971, DDE 31 (Save).
Carte (1/10000) de la morphologie fluviale de la Save (de St Paul à la Garonne), SOGREAH, 1991.

Édition à l'échelle 1/30 000

conception et réalisation graphique les graphiques Toulouse



REGION
MIDI
PYRENEES

CONSEIL
REGIONAL

PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE DU TARN-ET-GARONNE

Cartographie informative des zones inondables de Midi-Pyrénées BASSIN DU LANNEMEZAN

31 Dépt. de la
Haute-Garonne

82 Dépt. du
Tarn et Garonne

Carte I.G.N.
2042 - 5

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 |

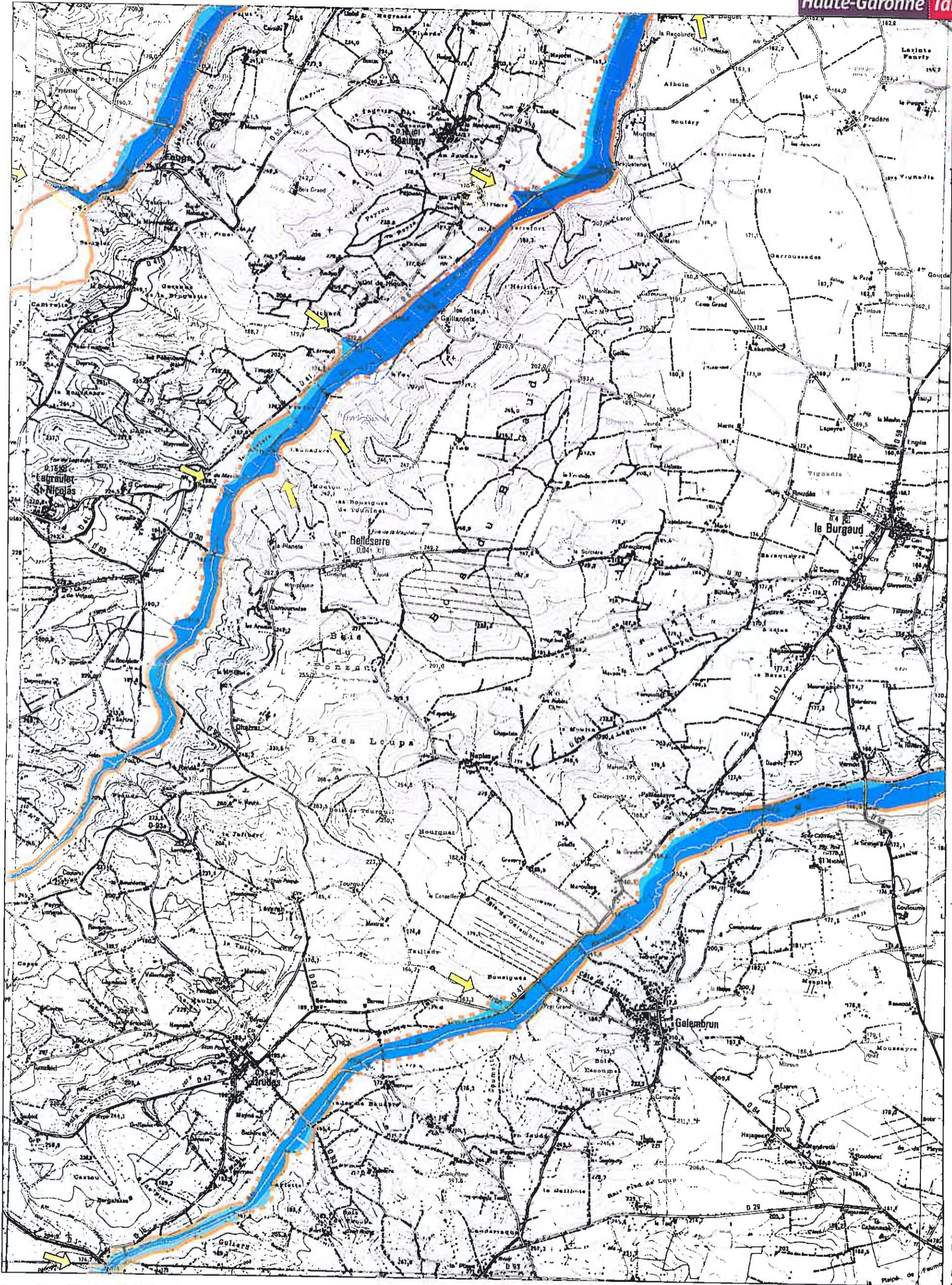
VERDUN-SUR-
GARONNE

RIVIÈRES
ÉTUDIÉES :

- DÈRE
- MARGUESTAUD
- NADESSE

COMMUNES
CONCERNÉES :

- BEAUPUY
- BELLESERRE
- BOUILLAC
- DRUDAS
- GARIÈS
- LAGRAULET-
SAINT-NICOLAS
- LAUNAC
- LE BURGAUD
- PELLEPORT
- PUYSSÉGUR



Conduite de l'opération :
DIREN de Midi-Pyrénées
Cartographie établie par :
BETURE-CEREC
Édition :
novembre 2000

• Zones inondables •

| | | | | | | | | | | | | | |
|---------------|--|---------------------------------------|---------------------|---|------------------|-----------------|----------------|---|-----------------------|---------------------|--------------------------------|---------------------------------|---|
| lit ordinaire | crue très fréquente (d'ordre annuelle) | crue fréquente (retour de 5 à 15 ans) | crue exceptionnelle | encaissant (limite extrême des crues historiques) | de pente abrupte | de pente faible | chenal de crue | flux d'inondation locale et limite de l'étude | digue, remblai, levée | hauteur à l'échelle | information ponctuelle de crue | PHEC : Plus Hautes Eaux Connues | R = repère de crue Z = altitude e = épaisseur d'eau |
|---------------|--|---------------------------------------|---------------------|---|------------------|-----------------|----------------|---|-----------------------|---------------------|--------------------------------|---------------------------------|---|

Stations de référence
Néart

Documents de référence
Photographies aériennes, Mission IGN 1993.
PPR Inondation du bassin de la Garonne Amont, DDE82.



Conduite de l'opération : DIREN de Midi-Pyrénées
Cartographie établie par : GEOSPHAIR, BETURE-CEREC
Édition : août 2000

Zones inondables

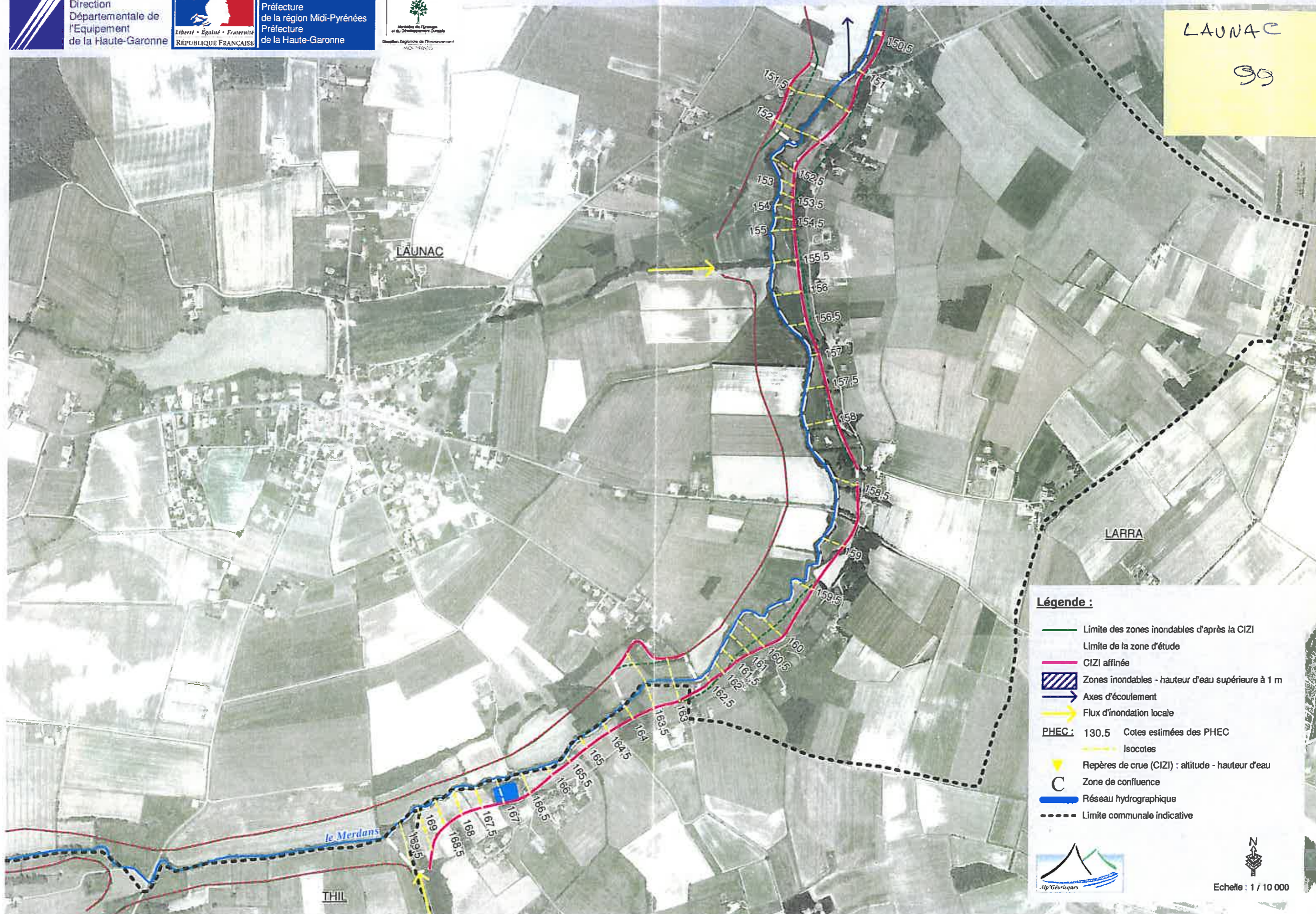
- lit ordinaire
- crué très fréquente (d'ordre annuelle)
- crué fréquente (retour de 5 à 15 ans)
- crué exceptionnelle
- encaissant (limite extrême des crues historiques)
- de pente abrupte
- de pente faible
- chenal de crué
- flux d'inondation locale et limite de l'étude
- digue, remblai, levée
- hauteur à l'échelle
- information ponctuelle de crué
- PHIHC : Plus Hautes Eaux Communes
- R = repère de crué
- z = altitude
- e = épaisseur d'eau

Stations de référence
Verdun 1 (Garonne)
code hydro : O 2620010
Verdun 2 (Garonne)
code hydro : O 2620020
Grenade (Save)
code hydro : O2562920

Documents de référence
Photographies aériennes IGN, 1993
Photographies aériennes IGN, 1994 - PPR Garonne amont 1999
Atlas Hydrogéomorphologique de la Garonne, R. LAMBERT, UTM, 1989
Détermination des zones inondables de la Garonne secteur Grisolles-Escalafens, SOGREA, 1998.
Atlas hydraulique de la Garonne (du Pont du Roy au Bec d'Ambès), SMEPAG, février 1989 - Photographies aériennes, DDE 31, crué du 20.02.1971 (Save)
PPR inondation du bassin de la Garonne Amont, DDE82
Carte (1/20000) des champs d'inondation de la crué du 20.02.1971, DDE 31 (Save) - Carte (1/10000) de la morphologie fluviale de la Save (de Saint-Paul à la Garonne, SOGREA, 1991)

conception et réalisation graphique : Les Éditions - Toulouse

LAUNAC
99



- Légende :**
- Limite des zones inondables d'après la CIZI
 - Limite de la zone d'étude
 - CIZI affinée
 - ▨ Zones inondables - hauteur d'eau supérieure à 1 m
 - Axes d'écoulement
 - Flux d'inondation locale
 - PHEC : 130.5 Cotes estimées des PHEC
 - Isocotes
 - ▼ Repères de crue (CIZI) : altitude - hauteur d'eau
 - C Zone de confluence
 - Réseau hydrographique
 - - - Limite communale indicative

